



# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

- 4.3. Signalisation et gyrophares pour la camionnette;
- 4.4. Reporté;
- 4.5. Lettrage de la camionnette – Lettrage Raoûl;
- 4.6. Autoriser l'achat de radios supplémentaires pour les premiers répondants – Communication Plus;
- 4.7. Ratification pour la formation, les radios ainsi que le matériel médical auprès de la Municipalité de Roxton Pond;
- 4.8. Fondation Cardio-Montérégienne (FOCAM) – Contribution financière;
5. Règlement de délégation et approbation comptes à payer;
  - 5.1. Dépôt du rapport mensuel concernant le règlement de délégation 435-2006;
  - 5.2. Ratification et approbation des comptes à payer pour le mois de mai 2013;
6. Rapports de l'officier municipal;
  - 6.1. Rapport mensuel sur les permis;
7. Appel d'offres;
  - 7.1. Autorisation d'appel d'offres publiques relativement à des travaux de pavage sur les rues des Chênes, des Saules, une partie de la rue Ostiguy, Béland, et du 5<sup>e</sup> rang;
8. Comité consultatif d'urbanisme;
  - 8.1. Modification à la résolution numéro 06-01-031 relativement aux frais de déplacement alloué à la personne désignée pour exercer les fonctions prévues aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales;
  - 8.2. Dépôt du procès-verbal de la rencontre tenue le 23 mai 2013;
  - 8.3. Demande PIIA no DPADL130088 – 61 rue des Ormes – construction d'un bâtiment accessoire;
  - 8.4. Abroger la résolution no 13-05-148 émise pour le 104 rue Ostiguy – Demande PIIA no DPCOL130062, DPADL130102 – 70 rue des Tilleuls – Construction d'une résidence isolée avec garage attaché et d'un bâtiment accessoire;
  - 8.5. Demande PIIA no DPADL130101 – 60 rue des Ormes – Construction d'un bâtiment accessoire;
  - 8.6. Demande PIIA no DPADL130106 – 69 rue des Chênes – Construction d'un bâtiment accessoire;
9. Reporté;
10. Autorisation de transferts budgétaires;
11. Autorisation de vacances estivales;
12. Renouvellement du taux réduit de cotisation à l'Assurance emploi;
13. Ratification de l'appel de candidature pour le poste d'officier municipal;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

14. Entretien et nettoyage du cours d'eau Dion – abroger la résolution 13-05-160 et redéfinir le mode de répartition;
15. Entente entre les Loisirs Ste-Cécile et la Municipalité afin de répondre à une exigence du Pacte rural – autorisation de signature pour le maire et la directrice générale;
16. **Affaires nouvelles**

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

17. Levée ou ajournement de la séance.

### **13-06-173**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2013 ET DISPENSE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE D'EN FAIRE LA LECTURE**

---

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente.

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que les procédés tenus en date du 6 mai 2013 soient adoptés, comme soumis, et dispense la secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

### **13-06-174**

#### **AUTORISATION DE PAIEMENT – MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – SERVICE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

---

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le 1<sup>er</sup> versement au montant de 93 986 \$ pour les services de la Sûreté du Québec.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles au poste budgétaire 02.210.00.441 « Police ».

### **13-06-175**

#### **AUTORISATION DE PAIEMENT – MUNICIPALITÉ DE ROXTON POND – MEZZANINE – SERVICE INCENDIE**

---

**CONSIDÉRANT** que lors de l'acquisition en 2009 de la caserne incendie, la rénovation et la construction de la mezzanine, d'un montant de 19 449,17 \$, n'a jamais été facturé à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton;

**CONSIDÉRANT** que le résultat final du bilan financier 2012 dégage un surplus déjà payé d'un montant de 12 344,00 \$;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de rembourser, à la Municipalité de Roxton Pond, un montant de 7 105,17 \$ couvrant la somme due pour la rénovation et la construction de la mezzanine.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72-220-20-722 « Investissement caserne (Roxton/Milton) ».

### **13-06-176**

#### **AUTORISATION DE DÉPLACEMENT – COUR MUNICIPALE**

---

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser Monsieur Richard Pigeon, à participer à une réunion pour la cour municipale;

Que les frais de déplacement soient remboursés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles au poste budgétaire 02.110.00.310 « Frais de déplacement ».

## **13-06-177**

### **AUTORISATION D'ACHAT PREMIERS RÉPONDANTS – CAMIONNETTE**

---

**CONSIDÉRANT** que lors des appels d'offres sur invitation et public, aucune soumission n'a été déposée;

**CONSIDÉRANT** que le choix du Conseil s'est arrêté sur une camionnette de marque GMC et a procédé à un achat de gré à gré;

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un camion GMC, Sierra 1500 4x4, pour une somme de 34 927,00 \$, excluant les taxes applicables, auprès de l'entreprise Granby Chevrolet Cadillac Buick inc..

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Monique Fortin, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, le contrat d'achat ainsi que tous les documents pertinents à la transaction.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72-230-40-724 « Investissement véhicule ».

## **13-06-178**

### **AUTORISATION D'ACHAT PREMIERS RÉPONDANTS – CABINE POUR LA CAMIONNETTE**

---

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une cabine, sans le support à échelle, pour le camion des premiers répondants, au montant de 2 609,27 \$, excluant les taxes applicables, auprès de Les Entreprises Réal Bélair inc..

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72-230-40-724 « Investissement véhicule ».

## **13-06-179**

### **AUTORISATION D'ACHAT PREMIERS RÉPONDANTS – SIGNALISATION ET GYROPHARES POUR LA CAMIONNETTE**

---

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser l'achat des équipements de signalisation et gyrophares, pour le camion des premiers répondants, d'une somme de 3 033,75 \$, excluant les taxes applicables, auprès de la firme TNT Pro Custom.

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72-230-40-724 « Investissement véhicule ».

## **13-06-180**

### **AUTORISATION D'ACHAT PREMIERS RÉPONDANTS – LETTRAGE DE LA CAMIONNETTE – LETTRAGE RAOUL INC.**

---

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le lettrage du camion des premiers répondants, d'une somme de 1 253,23 \$, incluant les taxes applicables et la pose, auprès de la firme Lettrage Raoul Inc..

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72-230-40-724 « Investissement véhicule ».

## **13-06-181**

### **AUTORISATION D'ACHAT PREMIERS RÉPONDANTS – RADIOS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS – COMMUNICATION PLUS**

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser l'achat de deux radios fixes, pour le camion des premiers répondants, et de deux radios portatifs supplémentaires, d'une somme de 4 357,56 \$, incluant les taxes applicables, auprès de la firme Communication Plus.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 72-230-40-724 « Investissement véhicule ».

## **13-06-182**

### **AUTORISATION D'ACHAT PREMIERS RÉPONDANTS – RATIFICATION POUR LA FORMATION, LES RADIOS AINSI QUE LE MATÉRIEL MÉDICAL AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ DE ROXTON POND**

---

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de ratifier les achats effectués par la Municipalité de Roxton Pond, d'une somme de 5 248,55 \$, incluant les taxes applicables, relativement à l'achat des radios portatifs, du matériel médical ainsi que la formation en télécommunication.

Afin de donner application à la présente résolution, des montants sont disponibles aux postes budgétaires suivants 72-230-00-649 « Radios premiers répondants », 02.230.00 454 « Services de formation », 02.230.00.340 « Achat matériel médical ».

## **13-06-183**

### **FONDATION CARDIO-MONTÉRÉGIENNE (FOCAM) – CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

---

**CONSIDÉRANT** l'appui de la Fondation Cardio-Montérégienne (FOCAM) qui a fait don à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton d'un défibrillateur cardiaque;

**CONSIDÉRANT** que durant la période de mise en fonction la Fondation Cardio-Montérégienne (FOCAM) nous prête un défibrillateur;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**CONSIDÉRANT** que ce don permettra à d'autres organisations d'urgence de recevoir l'appui de la Fondation Cardio-Montérégienne;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'appuyer financièrement la Fondation Cardio-Montérégienne (FOCAM) d'une somme de 1 500 \$.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire 02.230.00.699 « Autres dépenses »

## **DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL RELATIF AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION 435-2006**

---

Conformément aux dispositions du règlement numéro 435-2006, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose devant les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton le rapport des paiements effectués ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois de mai 2013.

### **13-06-184**

#### **APPROBATION ET RATIFICATION DES COMPTES**

---

**CONSIDÉRANT** que le Conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer pour les mois de mai 2013;

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de ratifier ou d'autoriser les déboursés du mois de mai 2013.

Approbaton des comptes pour une somme de 251 619,02 \$, concernant l'émission des chèques numéro C1300240 à C1300301 inclusivement, ainsi que les frais bancaires.

Que le maire, Monsieur Sylvain Beaudoin, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Monique Fortin soient et sont autorisés à signer lesdits chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

### **13-06-185**

#### **RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait rapport des permis émis par l'officier municipal durant le mois de mai 2013, soit :

Émission de permis :	38
Addition bâtiment	5
Agrandissement	2
Brûlage	2
Canalisation de fossé	2
Changement d'usage	1
Clôture et haies	1
Démolition	1
Enseigne	1
Installation septique	1
Lotissement	1
Piscine	6
Ponceaux	4
Rénovation	11

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, que ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'officier municipal en bâtiment et en environnement en date du 31 mai 2013 et que ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

**13-06-186**

## **AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES PUBLIQUES RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LES RUES DES CHÊNES, DES SAULES, UNE PARTIE DE LA RUE OSTIGUY, BÉLAND, ET DU 5E RANG**

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'offres publiques relativement à des travaux de pavage sur les rues des Chênes, des Saules, une partie de la rue Ostiguy, Béland et du 5<sup>e</sup> rang.

**13-06-187**

## **MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 06-01-031 RELATIVEMENT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT ALLOUÉ À LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR EXERCER LES FONCTIONS PRÉVUES AUX ARTICLES 35 ET SUIVANTS DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES**

---

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de modifier la résolution 06-01-031 « Acte de désignation d'une personne pour exercer les fonctions prévues aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales » en remplaçant le texte du point 1 :

« Une allocation de déplacement à raison de 0,35 \$ par kilomètre parcouru; »

par

« Une allocation de déplacement selon la tarification en vigueur ».

## **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – SÉANCE DU 23 MAI 2013**

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose devant les Membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 23 mai 2013.

**13-06-188**

## **DEMANDE PIIA NO DPADL130088 – 61 RUE DES ORMES – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE**

---

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction d'une remise, sise au 61, rue des Ormes est soumis à la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro 13-05-027 a soumis au Conseil municipal une recommandation favorable à l'égard de la demande;

**CONSIDÉRANT** que le projet respecte les objectifs et les critères d'évaluation prévus au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, PIIA 3;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Il est en conséquence proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser conformément au règlement numéro 434-2006 de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton et suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la délivrance du permis de construire à Mathieu Couture afin de permettre la construction d'une remise, sise au 61, rue des Ormes.

**13-06-189**

## **ABROGER LA RÉOLUTION NO 13-05-148 ÉMISE POUR LE 104 RUE OSTIGUY – DEMANDE PIIA NO DPCOL130062, DPADL130102 – 70 RUE DES TILLEULS – CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE ISOLÉE AVEC GARAGE ATTACHÉ ET D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE**

---

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction d'une résidence avec garage isolée, sise au 104, rue Ostiguy n'existe plus;

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction d'une résidence isolée avec garage attaché, demande de PIIA no DPCOL130062, et que le projet de construction d'un garage détaché, demande de PIIA no DPADL1301102, sis au 70, rue des Tilleuls sont soumis à la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro 13-05-028 a soumis au Conseil municipal une recommandation favorable à l'égard des demandes à la condition qu'un lampadaire soit installé;

**CONSIDÉRANT** que les projets respectent les objectifs et les critères d'évaluation prévus au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, PIIA 3;

Il est en conséquence proposé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents,

**D' la résolution 13-05-148, émise pour le projet de construire une résidence avec garage attaché sise au 104, rue Ostiguy;**

**D'autoriser** conformément au règlement numéro 434-2006 de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton et suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la délivrance des permis de construire à Michèle Laprade et Dominique Turcot afin de construire une résidence isolée avec garage attaché et un garage détaché, sise au 70, rue des Tilleuls.

**13-06-190**

## **DEMANDE PIIA NO DPADL130101 – 60 RUE DES ORMES – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE**

---

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction d'une remise, sise au 60, rue des Ormes est soumis à la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro 13-05-029 a soumis au Conseil municipal une recommandation favorable à l'égard de la demande;

**CONSIDÉRANT** que le projet respecte les objectifs et les critères d'évaluation prévus au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, PIIA 3;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Il est en conséquence proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser conformément au règlement numéro 434-2006 de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton et suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la délivrance du permis de construire à Michel Borduas afin de permettre la construction d'une remise, sise au 60, rue des Ormes.

**13-06-191**

## **DEMANDE PIIA NO DPADL130106 – 69 RUE DES CHÊNES – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE**

---

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction d'une remise, sise au 69, rue des chênes est soumis à la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

**CONSIDÉRANT** que le Comité consultatif d'urbanisme par sa résolution numéro 13-05-030 a soumis au Conseil municipal une recommandation favorable à l'égard de la demande;

**CONSIDÉRANT** que le projet respecte les objectifs et les critères d'évaluation prévus au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, PIIA 3;

Il est en conséquence proposé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser conformément au règlement numéro 434-2006 de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton et suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, la délivrance du permis de construire à Julie Dostie afin de permettre la construction d'une remise, sise au 69, rue des Chênes.

**13-06-192**

## **AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

---

Il est proposé par le Conseiller Paul Borduas et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents d'autoriser l'adjointe administrative à effectuer les transferts de fonds budgétaires, tel que reconnue à la liste jointe en annexe d'une somme de 54 696,00 \$.

**13-06-193**

## **AUTORISATION DE FERMER LE BUREAU MUNICIPAL DURANT LA PÉRIODE DES VACANCES ESTIVALES**

---

Il est proposé par le Conseiller Richard Pigeon et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 21 juillet au 3 août 2013 pour les vacances estivales annuelles.

**13-06-194**

## **RENOUVELLEMENT DU TAUX RÉDUIT DE COTISATION À L'ASSURANCE EMPLOI**

---

**Considérant** que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton renouvelle une demande de réduction du taux de cotisation à l'assurance-emploi pour l'année 2013;

**Considérant** que pour être éligible à un taux réduit d'employeur, la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton devra partager la réduction avec ses employés dans une proportion d'au moins 5/12;

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

**Considérant** que le Conseil est tenu de se prononcer sur la façon dont sera réparti entre les employés le 5/12 du taux de réduction;

**Pour ces motifs,**

Il est en conséquence proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de remettre en espèces à chaque employé auquel s'applique le taux de cotisation, un montant équivalent à 5/12 de la contribution d'employeur à l'assurance-emploi économisé par la municipalité sur la cotisation salariale en raison de sa participation à ce programme.

**13-06-195**

## **RATIFICATION DE L'APPEL DE CANDIDATURE POUR LE POSTE D'OFFICIER MUNICIPAL**

---

Il est proposé par la Conseillère Johanna Fehlmann et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de ratifier la publication d'un appel de candidature pour le poste d'officier municipal.

**13-06-196**

## **ENTRETIEN ET NETTOYAGE DU COURS D'EAU DION – ABROGER LA RÉOLUTION 13-05-160 ET REDÉFINIR LE MODE DE RÉPARTITION**

---

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une entente des propriétaires riverains afin de procéder à la facturation du montant des travaux en six parts égales;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de La Haute-Yamaska a reçu une demande de Monsieur Marcel Bruneau pour l'entretien du cours d'eau Dion situé dans le secteur du Haut-de-la-Rivière Sud;

**CONSIDÉRANT** que selon la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité régionale de comté a compétence à l'égard des cours d'eau réguliers ou intermittents;

**CONSIDÉRANT** que la personne désignée à la MRC de La Haute-Yamaska pour la gestion des cours d'eau a constaté que le cours d'eau Dion situé dans le secteur du Haut-de-la-Rivière Sud nécessitait une intervention afin de rétablir l'écoulement normal du cours d'eau et qu'il a dûment complété l'analyse sommaire d'une demande d'intervention dans un cours d'eau;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le Conseiller Claude Lussier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents,

**D' la résolution 13-05-160**

**De** demander à la MRC de La Haute-Yamaska d'intervenir dans ce dossier de la manière que lui confère la Loi;

**Que** les coûts soient assumés en valeur égale par les propriétaires concernés en vertu d'un règlement de tarification à être adopté à la fin des travaux.

**13-06-197**

## **ENTENTE ENTRE LES LOISIRS STE-CÉCILE ET LA MUNICIPALITÉ AFIN DE RÉPONDRE À UNE EXIGENCE DU PACTE RURAL – AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

---

# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

---

Il est proposé par le Conseiller Sylvain Roy et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, d'autoriser le maire, Sylvain Beaudoin, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Monique Fortin, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, les documents nécessaires à la transaction.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Lors de la période de questions, le maire, assisté des conseillers, répond aux questions qui lui sont adressées par certains des citoyens de l'assistance.

**13-06-198**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés ;

Il est proposé par la Conseillère Jacqueline L. Meunier et unanimement résolu par les Conseillères et les Conseillers présents, de lever la présente séance à 20 h 00.

---

*Monique Fortin, gma*  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

*Sylvain Beaudoin*  
Maire